

<b>Zeitschrift:</b>	Revue économique franco-suisse
<b>Herausgeber:</b>	Chambre de commerce suisse en France
<b>Band:</b>	13 (1933)
<b>Heft:</b>	8
<b>Rubrik:</b>	La participation de la Suisse à la Foire internationale et coloniale de Marseille

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## DEUXIÈME PARTIE

## LA PARTICIPATION DE LA SUISSE

## à la Foire internationale et coloniale de Marseille

La Foire de Marseille, instituée en 1925, a suivi une évolution extrêmement rapide; elle est devenue aujourd'hui un centre d'affaires international et colonial dont on ne saurait méconnaître l'importance. Il n'y a pas lieu de s'étonner des chiffres particulièrement éloquents qui soulignent le développement de cette manifestation économique, quand on pense à la situation privilégiée de Marseille, au mouvement de son port le plus actif de France, en même temps que porte de l'Orient, à ses industries, au trafic de transit d'exportation et d'importation, ainsi qu'à la ville elle-même.

La Foire de Marseille se compose d'une grande variété de sections parmi lesquelles il convient de signaler la « représentation coloniale » qui groupe des échantillons de la presque totalité des produits exotiques mondiaux.

Mentionnons également la progression sensible de la participation internationale qui réunissait cette année : l'Autriche, l'Espagne, la Hongrie, l'U.R.S.S., la Suisse, ainsi que de nombreux exposants individuels appartenant à d'autres nations et répartis dans diverses sections.

Pour la première fois cette année, la Suisse a pris part officiellement à la Foire de Marseille.

Sous l'égide de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, la *Maison Sauter & Cie, de Bâle*, dont les intérêts en France sont confiés aux « Compteurs Garnier », de Lyon, exposait quelques-unes de ses spécialités en appareils électriques; la *Maison Jacober & Fils, de Glaris*, avait envoyé un canoë pliant et les *Ateliers d'Essais, de Zurich*, une collection d'objets de quincaillerie en métal « Razutal ».

Au fil de nos investigations, nous avons noté comme produits suisses figurant dans leurs sections respectives : des gramophones, des appareils cinématographiques et des pick-up Paillard, de Sainte-Croix; des cuisinières à gaz « Le Rêve »; des installations frigorifiques de l'Auto-frigo-Frigomatic, construites selon les procédés Escher-Wyss.

Cette énumération se borne aux produits fabriqués, en tout ou partie, en Suisse et fait volontairement abstraction des grandes firmes d'origine suisse, constituée en société françaises avec leurs usines en France et dont la production ne figure pas dans les statistiques suisses d'exportation.

Toutefois, nous devons déplorer le scepticisme de la majeure partie des maisons helvétiques, intéressées au marché français, à l'égard de la Foire de Marseille, envers sa valeur publicitaire

incontestable et les possibilités immédiates d'y conclure des affaires. On peut, en effet, qualifier de très satisfaisants les résultats atteints par les exposants suisses, dont les sacrifices consentis à cette occasion se justifient entièrement.

Des prospectus en faveur de l'industrie, du commerce et du tourisme de notre pays avaient été mis à la disposition des visiteurs dans le stand suisse, mais cela n'empêcha pas de nombreux visiteurs de regretter, dans ce stand, l'absence d'une collection plus complète de produits suisses. La notoriété de ces derniers est fortement établie et justifie le slogan « Produits suisses, produits de qualité ». En outre, la propagande économique vulgarisée et stylisée par un panneau suggestif que venait compléter le dépliant « France-Suisse », a puissamment contribué à mettre en évidence, aux yeux des non-initiés, la logique de la conclusion : « Français, achetez à ceux qui vous achètent ».

Nous sommes persuadés que l'année prochaine nos exportateurs suisses mettront cette première expérience à profit. Dans le Midi, plus qu'ailleurs peut-être, il y a lieu de tenir compte que le jugement découle pour une large part de la vue des objets. La prochaine participation suisse — que nous souhaitons officielle également — se doit d'être plus représentative. Du stand ou du pavillon helvétique se dégagera, grâce à la présence de spécimens de notre production industrielle, une notion suggestive de ce que la Suisse est à même de livrer à la France. Le véritable intéressé ne se fera pas faute alors d'acheter, après avoir demandé au préposé du stand tous renseignements nécessaires.

En ce qui concerne les « nouveautés », rappelons l'opportunité de les exposer dans des manifestations telles que celle de Marseille, car on peut supputer immédiatement les chances de succès, en même temps que le représentant, le concessionnaire ou l'agent futur saisit cette occasion pour examiner la marchandise de près et prendre éventuellement connaissance des conditions de vente.

Compte tenu des observations exprimées plus haut, il est permis de présumer favorablement de la participation suisse à la Foire Internationale et Coloniale de Marseille de 1934.

Cyril CHABLOZ,  
Secrétaire de la Section Marseillaise  
de la Chambre de Commerce Suisse  
en France.